



VOTATION DU 07.03.2021

RÉSULTATS (SUISSE)

OUI : l'Initiative populaire «Oui à l'interdiction de se dissimuler le visage»

NON : La Loi fédérale sur les services d'identification électronique (LSIE)

OUI : L'Accord de libre-échange entre les États de l'AELE et l'Indonésie (huile de palme)

VOUS DÉSIREZ À SUIVRE LES RÉSULTATS DÉTAILLÉS ?

C'est bien possible avec

<https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/politique/votations/voteinfo.html>

VOTATION DU 07.03.2021

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Thoune, le 11 janvier 2021

OUI À L'INTERDICTION DE SE DISSIMULER LE VISAGE, NON À LA LOI SUR LES SIE, OUI À L'ACCORD DE LIBRE-ÉCHANGE AVEC L'INDONÉSIE

Communiqué de presse sur les objets de la votation populaire du 7 mars En raison de la situation exceptionnelle due au coronavirus qui rend les grands rassemblements politiques impossibles jusqu'à nouvel ordre, l'UDF Suisse a pour la première fois pris position en ligne sur les objets de la votation populaire du 7 mars 2021. 67 délégués y ont participé et ont pris des décisions claires.

L'UDF SUISSE ÉMET LES RECOMMANDATIONS DE VOTE SUIVANTES POUR LES VOTATIONS FÉDÉRALES DU 7 MARS 2021

Initiative populaire «Oui à l'interdiction de se dissimuler le visage»:

OUI

(66 voix pour, 1 voix contre et 0 abstention)

Loi fédérale sur les services d'identification électronique (LSIE):

NON

(57 voix contre, 8 voix pour et 0 abstention)

Accord de libre-échange entre les États de l'AELE et l'Indonésie (huile de palme):

OUI

(41 voix pour, 17 voix contre et 5 abstentions)

Outre le référendum en cours contre l'introduction du "mariage pour tous", pour lequel l'UDF est engagé dans un comité interpartis (www.mariage-pour-tous-non.ch), il est clair, que la priorité du parti est la campagne de vote pour l'initiative populaire "Oui à l'interdiction de se dissimuler le visage". L'UDF avait déjà soutenu activement l'initiative lors de la récolte de signatures et sera également engagée dans la campagne de vote.

Pour plus d'informations:

Marc Früh, ancien député au Grand conseil BE, 079 673 08 16

FICHE D'INFORMATION SUR LES OBJETS DE LA VOTATION POPULAIRE DU 7 MARS 2021

L'INITIATIVE POPULAIRE,

lancée par le Comité d'Egerkingen, exige l'interdiction de se dissimuler le visage dans les espaces publics (sauf pour les lieux sacrés, pour des raisons climatiques, de santé et de sécurité). L'interdiction vise à la fois les islamistes radicaux (Burka, Niqab) et les criminels (Anarchistes, Hooligans) qui pratiquent la dissimulation. Le port obligatoire de masques hygiéniques, introduit en raison du coronavirus, n'est donc pas concerné par l'initiative. Pour les initiateurs, il s'agit d'une exigence d'égalité: Les personnes libres – hommes et femmes - montrent leur visage lorsqu'elles se parlent. Les burqas et les niqabs sont des symboles radicaux de l'oppression des femmes qui seraient également rejetés par de nombreux musulmans bien intégrés.

Les opposants - entre autres le Conseil fédéral et la majorité du Parlement - soulignent également que la dissimulation du visage les déconcerte. Toutefois, ils considèrent que le problème n'est pas encore suffisamment prononcé en Suisse, raison pour laquelle ils estiment qu'il incombe aux cantons d'édicter des interdictions de se dissimuler le visage.

Le Conseil fédéral et le Parlement ont élaboré un **contre-projet indirect** qui entrera automatiquement en vigueur si l'initiative populaire est rejetée par le peuple. Le contre-projet prévoit davantage d'aide au développement, la promotion des femmes et des fonds pour l'intégration des étrangers. Tous les citoyens sont également tenus de montrer leur visage pour prouver leur identité lorsqu'ils sont en contact avec les autorités et le personnel des transports publics.

LOI FÉDÉRALE SUR LES SERVICES D'IDENTIFICATION ÉLECTRONIQUE (LSIE)

La loi sur l'e-ID crée la base juridique d'une e-ID (identité électronique) suisse reconnue par l'État. Les partisans des associations informatiques et de l'économie affirment: À l'ère du numérique, il est de plus en plus important pour les entreprises, les particuliers, les autorités publiques et les associations de pouvoir s'identifier en ligne sans équivoque et de manière sûre. Il faut donc une e-ID reconnue, propre et vérifiée, qui permette un meilleur contrôle et une plus grande transparence de ses propres données.

Pour les opposants issus des milieux affines du numérique et principalement des cercles de gauche, le projet de loi est délicat. La loi sur l'e-ID permettrait pour la première fois de

commercialiser une carte d'identité officielle et de la faire émettre par des fournisseurs privés. Les bureaux des passeports seraient remplacés par des sociétés telles que des banques et des compagnies d'assurance, qui gèreraient les données sensibles des citoyens. L'émission des cartes d'identité devrait rester la responsabilité de l'État et être soumise à un contrôle démocratique.

ARRÊTÉ FÉDÉRAL PORTANT APPROBATION DE L'ACCORD DE PARTENARIAT ÉCONOMIQUE DE LARGE PORTÉE ENTRE LES ÉTATS DE L'AELE ET L'INDONÉSIE (RÉFÉRENDUM «STOP À L'HUILE DE PALME»)

En décembre 2019, le Parlement a approuvé la conclusion d'un accord de libre-échange avec l'Inde. Selon les partisans - le Conseil fédéral et la majorité du Parlement - cela permettra à la Suisse d'obtenir un accès avantageux au marché, de renforcer la protection de la propriété intellectuelle, de supprimer les obstacles techniques au commerce, de faciliter le commerce des services et d'accroître la sécurité des investissements. L'accord contient un chapitre de grande portée sur la durabilité, avec des règles (par exemple dans le domaine de l'huile de palme) que l'Indonésie n'a encore jamais conclu avec un autre partenaire commercial.

Pour les opposants, menés par le syndicat des agriculteurs d'Uniterre, l'accord n'est pas du tout viable. Ils ont lancé le référendum parce qu'en Indonésie, la déforestation massive et la culture sur brûlis, le travail des enfants et le travail forcé ainsi que l'utilisation de pesticides toxiques sont à l'ordre du jour. Les opposants sont particulièrement préoccupés par les conditions dommageables pour l'environnement dans lesquelles l'huile de palme est extraite en Indonésie. L'accord commercial manque de mécanismes de contrôle efficaces, de sanctions et de force contraignante.

EDU Schweiz Zentralsekretariat / Secrétariat central
Postfach 43
3602 Thun
Tel. 033 222 36 37
info@edu-schweiz.ch